

Définitions de rôles – 2016-2017

Pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2014-18

Conformément à la convention régionale interministérielle signée le 11 avril 2014 entre le préfet de la région Pays de la Loire, le Recteur de l'académie de Nantes, Chancelier des Universités, la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt trois axes prioritaires sont à travailler :

- acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes,
- renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes
- s'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux

Rôle du/de la correspondant-e égalité filles garçons en Circonscriptions-Établissements

Le-a correspondant-e est un personnel de la communauté éducative de l'unité d'enseignement (groupement d'écoles, collège, lycéeS, CFA), institué par le supérieur hiérarchique direct (directeur-riche, chef-fe d'établissement). Il-elle est formé-e aux questions soulevées par la thématique.

Il-elle est le relai privilégié de toutes informations relatives au dossier entre les différents niveaux d'intervention (local, bassin, département, académie, national) et l'établissement qu'il représente.

Il-elle représente une personne ressource qui permet de faire vivre au quotidien le sujet au sein de la communauté éducative (entre les adultes, entre adultes et élèves, entre élèves). Cette activité peut prendre la forme de rappels et d'actions en faveur de la construction et du maintien d'une culture de l'égalité au service de la réussite scolaire pour tous ; gestes professionnels en classe et hors de la classe (climat d'apprentissage, climat scolaire), parcours citoyen (respect mutuel), parcours avenir (orientation choisie), parcours santé (éducation à la sexualité), parcours d'éducation artistique et culturel (les artistes et œuvres femmes et hommes en lien avec le sujet et son histoire) .

Il-Elle entretient une relation privilégiée avec le coordonnateur de son bassin et plus largement avec le référent égalités filles garçons de son département.

Rôle du/de la coordonnateur-riche égalité filles garçons en Bassin

Le-a coordonnateur-riche est un-e correspondant-e engagé-e et volontaire qui anime et dynamise le réseau des correspondant-e-s à l'échelle du bassin par la mise en synergie des acteurs-rices.

Il-elle aide et contribue à fédérer certaines actions localement organisées entre les unités d'enseignement et en étroite relation avec les partenaires et le service de l'état. Il-elle est susceptible d'animer une « petite fabrique ». (dispositif de formation locale - d'échanges entre les acteur-rices - s, engagés sur la question) .

Il-elle aide à la décision des co-pilotes le cas échéant. Il-Elle entretient une relation privilégiée avec les coordonnateurs des autres bassins de son département et le référent égalités filles garçons qui y est attaché.

Rôle du-e la référent-e départemental-e égalité filles garçons

Le-a référent-e est missionné-e par le-la DASEN pour relayer à l'interne et avec les partenaires, la politique académique à l'échelle du département.

Il-elle aide aux prises de décisions académiques. Il-elle représente les co-pilotes académiques du dossier le cas échéant.

Il-elle impulse, nourrit, facilite les initiatives locales, suit les actions et les acteurs-rices en EPLE ; manifestation, action de formation, évaluation, suivi. Il-elle participe au co-pil élargi.

Il-Elle entretient une relation privilégiée avec la Directrice Départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDDFE) de son département.

Rôle du-e la co-pilote académique égalité filles garçons

Le-a référent-e est missionné-e par le Recteur pour mettre en oeuvre les axes de la convention en étroite relation avec les signataires ;

Il-elle fait vivre la ligne politique définie académiquement au sein du co-pilotage et avec les appuis que représentent les référent-es et directrices départementales ;

Il-elle impulse, organise et suit des initiatives auprès des différents personnels et services de l'Éducation Nationale et partenaires. Il-elle soutient des engagements et actions en département.